

PARTAGEONS

L'ESPRIT

NATURE

**CONTACT PRESSE :**

Katell Guillou

T. : 02 98 81 16 40

katell.guillou@

pnr-armorique.fr

Président :

Daniel Créoff

Création et reconstitution de talus : Les travaux ont débuté à Pont-de-Buis

Composé de prairies, cultures ou pâtures entourées de talus souvent plantés de haies, le bocage est un élément familier des paysages du Parc d'Armorique. Mais à l'échelle du département il disparaît à raison de 1% par an. Le Parc conduit sur son territoire deux programmes Breizh Bocage pour restaurer celui-ci. L'un d'eux concerne la commune de Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h où les travaux de création et reconstitution de talus ont débuté.

Le programme Breizh bocage propose aux exploitants agricoles et aux propriétaires volontaires d'engager, grâce à des fonds public, des travaux de restauration ou de renforcement du bocage. L'objectif principal de ce programme est de lutter contre l'érosion des sols et d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Le Parc naturel régional d'Armorique pilote deux programmes Breizh Bocage sur son territoire dont l'un sur la vallée de l'Aulne. Celui-ci est entré dans sa dernière phase, celle des travaux, après des étapes d'études et de recherche de volontaires.

En vallée de l'Aulne, les travaux concernent la commune de Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h, sur laquelle 6 d'agriculteurs-propriétaire se sont portés volontaires, aux côtés de la municipalité. Ils prévoient d'une part la création de bocage (haies, talus) et d'autre part le renforcement du bocage existant, le tout sur une longueur totale de 5 km répartis sur les secteurs suivants : Goastalan, Kerhall, Kerhuel, Lanneg, Quinquis Cranou, Traon Rivin et Breuil Bihan.

Ces travaux ont débuté fin novembre 2013 et se poursuivront jusqu'en mars 2014. Ils sont réalisés, pour la création de talus, par l'entreprise de travaux agricoles Diverres et pour les plantations, par l'EURL L'Helgoualc'h. Leur coût est financé par l'Europe, la région Bretagne, le Conseil général du Finistère, le Parc d'Armorique et la Communauté de communes de l'Aulne Maritime.

Véritable réservoir de biodiversité, le bocage joue aussi un rôle primordial dans le maintien de la qualité de l'eau, il constitue une composante essentielle de nos paysages et représente une ressource non négligeable d'énergie (bois-énergie).

